## L'INTERPRÈTE EST :

- → Neutre
- → Fidèle au sens
  - → Respecte le secret professionnel



## **DÉONTOLOGIE**

L'interprète intervient à votre demande ou à la demande du personnel hospitalier, avec l'accord de toutes les personnes concernées.

## OÙ ET COMMENT ADRESSER VOTRE DEMANDE ?



Lien Interéchanges Entendants-Sourds Sourds-Entendants

Interprétariat en langue des Signes Française (LSF)



Tél: 06 73 40 07 66



**E-mail**: interpretation@scop-liesse.fr



Tél.: 02 32 88 89 90 - Fax: 02 32 88 87 86 www.chu-rouen.fr



LE CHU DE ROUEN MET À VOTRE DISPOSITION UN(E) INTERPRÈTE EN LSF

**POUR TRADUIRE VOS** RENDEZ-VOUS LORS DE VOTRE SÉJOUR À L'HÔPITAL



POUR VOS DIFFÉRENTS RENDEZ-VOUS MÉDICAUX ET ADMINISTRATIFS AU SEIN DE L'HÔPITAL

